



Déclinaison des mesures sanitaires pour le sport à partir du 9 juin 2021 **ADAPTEES AU CYCLOTOURISME**



Ces mesures seront conditionnées à la situation sanitaire dans chaque département

CATÉGORIES	9 juin 2021		30 juin 2021	
	Couvre-feu à 23h		Fin du couvre-feu	
PUBLICS PRIORITAIRES				
<ul style="list-style-type: none"> Mineurs <p>Scolaire - périscolaire</p> <p>Sport extrascolaire en club et encadré</p>	Autorisé		Autorisé	
	<ul style="list-style-type: none"> En extérieur et en intérieur Pratique avec contact autorisée : respect protocole sanitaire et du règlement fédéral accueil de mineurs dans les clubs Groupe de 12 jeunes mineurs + 2 encadrants Respect du couvre-feu ; 	<ul style="list-style-type: none"> En extérieur et en intérieur Pratique avec contact autorisée : respect protocole sanitaire et du règlement fédéral accueil de mineurs dans les clubs Groupe de 12 jeunes mineurs + 2 encadrants ; 		
<ul style="list-style-type: none"> Personnes à handicap reconnu MDPH avec encadrement Prescription médicale d'activité physique adaptée (APA) Formation professionnelle et universitaire 	Autorisé		Autorisé	
	<ul style="list-style-type: none"> En extérieur et intérieur Pratique avec contact autorisé (respect protocoles sanitaires) Dérogation au couvre-feu Vestiaires ouverts 	<ul style="list-style-type: none"> En extérieur et intérieur Pratique avec contact autorisé (respect protocoles sanitaires) Dérogation au couvre-feu Vestiaires ouverts 		
MAJEURS				
<ul style="list-style-type: none"> Pratique individuelle en dehors du club 	Autorisé		Autorisé	
	<ul style="list-style-type: none"> En extérieur Pratique avec contact (respect des protocoles sanitaires) En intérieur pratique sans contact 10 personnes maximum par groupe 	<ul style="list-style-type: none"> En extérieur et en intérieur Pratique avec contact autorisée (respect des protocoles sanitaires) Plus de limitation de rassemblement mais respect de la distanciation 		
<ul style="list-style-type: none"> Pratique en club ou encadrée 	Autorisé		Autorisé	
	<ul style="list-style-type: none"> En extérieur avec contact (respect des protocoles sanitaires) ; 25 personnes maximum par groupe dans l'espace public 	<ul style="list-style-type: none"> Pratique avec contact (respect des protocoles sanitaires) Sans limitation de rassemblements 		
ATTENTION : la réglementation fédérale préconise de rouler par groupe de 20 pour des raisons de sécurité et de partage de la route				

CATÉGORIES	9 juin 2021	30 juin 2021
	Couvre-feu à 23h	Fin du couvre-feu
ORGANISATION DE RANDONNEES		
Mineurs Critérium du jeune cyclo et VTT Concours d'éducation routière	Autorisé	Autorisé
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pratique avec contact autorisée ▪ Espace public : 500 participants (simultané ou par épreuve) ▪ Equipement extérieur et intérieur sans limitation de participants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pratique avec contact autorisée ▪ Espace public : 2500 participants (simultané ou par épreuve) ▪ Equipement extérieur et intérieur sans limitation de participants
Adultes	Autorisé	Autorisé
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En extérieur, pratique avec contact autorisée ▪ Espace public : 500 participants (simultané ou par épreuve) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pratique avec contact autorisée ▪ Espace public : 2500 participants (simultané ou par épreuve)
RESTAURATION - BUVETTE		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protocole ▪ Hôtellerie Café Restauration applicable 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protocole ▪ Hôtellerie Café Restauration applicable

POUR TOUTE INFORMATION SUPPLEMENTAIRE



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-COVID-19](https://www.gouvernement.fr/info-covid-19)



0 800 130 000
(appel gratuit)